

L' HEURE DE LA CRUCIFIXION DE JESUS SELON ST. JEAN ET LES SYNOPTIQUES

(Marc 15,25 par rapport à Jean 19,14-16)*

P A R
Prof. JEAN KARAVIDOPOULOS
Université de Thessalonique

Après avoir mentionné l' arrivée sur le Golgotha, le vin mêlé de myrrhe et le partage des vêtements de Jésus par les soldats, l' évangéliste Marc note: «C' était la troisième heure quand ils le crucifièrent (Mc 15,25), c' est-à-dire 9 heures du matin environ. Cependant, selon le récit de l' évangéliste Jean, vers la sixième heure —lorsque, selon les Synoptiques, commençait l' obscurité qui allait durer trois heures— Jésus se trouvait encore au lieu appelé Lithostroton, devant Pilate qui, à ce moment, «de leur livra pour être crucifié» (Jn 19,14-16). Matthieu et Luc ne disent rien au sujet de l' heure du crucifiement; ils se contentent seulement de mentionner l' obscurité qui avait duré de la sixième à la neuvième heure, événement que Marc mentionne également (Mt 27,45. Lc 23,44. Mc 15,33).

Le désaccord entre Marc et Jean au sujet de l' heure du crucifiement avait déjà été remarqué par les anciens exégètes dont nous allons exposer par la suite les efforts en vue d' harmoniser les deux évangélistes. Parmi les exégètes contemporains, les uns considèrent le problème comme étant insoluble¹, les autres comme dépourvu d' intérêt puisque, faisant le récit du crucifiement, les évangélistes s'intéressaient à l' événement même en tant que théologiens et non pas aux

* «Short Paper» présenté au 39e Colloquium Biblicum Lovaniense (7-9 Août 1990) à Leuven.

1. E. L o h m e y e r, Das Evangelium des Markus, Göttingen ¹⁷1967, p. 343 note 3. A. W i k e n h a u s e r, Das Evangelium nach Johannes, Regensburger Neues Testament, Regensburg 1961, p. 330.

détails de son déroulement chronologique en tant qu' historiens².

Avant de nous référer aux solutions proposées par les exégètes anciens et les exégètes contemporains, nous présentons au tableau de la page suivante la séquence des événements selon les quatre évangélistes, en commençant par le reniement de Pierre et en finissant avec l' ensevelissement de Jésus (voir le tableau à la page suivante).

Les évangélistes Matthieu et Luc s'accordent avec Marc sur toutes les indications chronologiques relatives aux diverses phases de la passion, excepté une: la mention du crucifiement à la troisième heure (Mc 15,25). Quand au quatrième évangéliste, alors qu' il est d' accord avec les Synoptiques sur la fixation du moment du reniement de Pierre, du transfert de Jésus chez Pilate et de sa mise au tombeau, il ne mentionne pas l' obscurité de trois heures et place vers la sixième heure la décision prise par Pilate de faire crucifier Jésus (19,14-16).

Comment les renseignements ci-dessus peuvent-ils être accordés? Depuis les premiers siècles et jusu' à nos jours, les solutions suivantes ont été formulées.

1. Des harmonisations au sujet de l' heure du crucifiement apparaissent déjà dans la tradition manuscrite du texte; ainsi, par exemple pour Mc 15,25, au lieu de: «c' était la troisième heure quand ils le crucifièrent»³, dans certains manuscrits on lit: «c' était la sixième heure», probablement pour faire accorder cette indication avec celle donnée par Jean 19,14. Mais dans ce dernier verset, pour des raisons d' harmonisation également, la phrase: «c' était environ la sixième heure» est corrigée par certains autres manuscrits en: «était environ la troisième heure»⁴.

2. Nombre d' exégètes anciens partagent l' opinion d' Eusèbe de Césarée selon laquelle à la place du signe Γ' qui indiquait la troisième heure dans Jean 19,14, les copistes avaient lu par erreur le signe Σ', c' est-à-dire le signe indiquant la sixième heure. Cette inadvertance se serait par la suite répandue dans l' ensemble de la tradition manuscrite postérieure. Le patriarche Gennadios Scholarios, qui admet cette

2. E. Schweizer, *Das Evangelium nach Markus*, NTD 1, Göttingen 1967, p. 200.

3. Au lieu de «καὶ ἐσταύρωσαν αὐτόν», le code D, l' Itala, et quelques manuscrits de la traduction sahidique ont: «καὶ ἐφύλασσαν αὐτόν» pour éviter peut-être le désaccord entre ce verset et les indications chronologiques des autres évangélistes.

4. La correction en Mc 15,25 est attestée par Θ et sy^{hmg}; la correction en Jn 19,14 par Sin^a, Ds, L, Δ, Ψ.

	Marc	Mathieu	Luc	Jean
Chant du coq		R e n i e m e n t	d e P i e r r e	
	14,72	26,74	22,60	18,27
Matin	Conseil des grands prêtres avec les anciens - Jésus livré à Pilate	Conseil des grands prêtres avec les anciens - Jésus livré à Pilate	Conseil des anciens, grands prêtres et scribes - Jésus livré à Pilate	Jésus amené de chez Caïphe au prétoire
	15,1	27,1-2	22,66. 23,1	18,28
Troisième heure (± 9 a.m.)	Crucifixion	-	-	-
Sixième heure (± midi)	C o m m e n c e m e n t	d e l o b s c u r i t é		Décision de Pilate
	15,33	27,45	23,44	19,14-16
Neuvième heure	Fin de l'obscurité-cri de Jésus: «Eloï, Eloï...» - vinaigre	Fin de l'obscurité-cri de Jésus: «Eloï, Eloï...» - vinaigre	Fin de l'obscurité-cri de Jésus: «Père, je mets mon esprit entre les mains» - mort	Vinaigre, cri de Jésus: «Tout est achevé» - mort
(± 3 p.m.)	15,34 ^{ss} cri final - mort	27,46 ^{ss} cri final - mort	23,46	19,30
-	15,37	27,50	-	Le coup de lance
	-	-	-	19,34
Soir (ὄψια)	E n s e v e l i s s e m e n t			
(± 6 p.m.)	15,42	27,57	23,50	19,38

opinion, note: «Bon nombre d'exégètes postérieurs ont préféré cette solution»⁵. Mais d'autres exégètes anciens⁶ pensent que l'erreur de lecture avait été commise à propos de Mc 15,25 où, à la place du Σ initial, les copistes auraient par inadvertance lu et copié Γ'.

3. Selon une autre opinion, encore plus ancienne, rapportée par l'archevêque d'Ochride Théophylacte, Marc mentionne l'heure de la décision prise par Pilate de faire crucifier Jésus, tandis que Jean note l'heure d'exécution de cette décision: «Marc note de manière claire et indubitable l'heure de la décision relative à la crucifixion du Seigneur; quant à Jean, comme Marc avait indiqué l'heure de la décision, lui à son tour il donna l'heure à laquelle le Seigneur fut crucifié. En effet, pensons à ce qui s'était produit entre ces deux moments, car tous ces événements avaient de quoi remplir l'espace de temps entre la troisième et la sixième heure. Et par dessus tout, notons la manière dont Jean dit: 'c' était environ (ὥσει) la sixième heure...' comme s'il avait des hésitations et des doutes»⁷.

4. Euthymios Zigabènos exprime à peu près la même opinion quand il écrit: «La mention de la troisième heure indique le début de la passion du Seigneur, alors que la sixième heure chez Jean indique la fin de celle-ci, à savoir la crucifixion»⁸.

5. Pour certains autres exégètes, étant un témoin oculaire des événements Jean corrige l'information erronée de Marc et reflète ainsi, de manière plus précise, la réalité historique en plaçant la décision de la condamnation et son exécution vers la sixième heure, c'est-à-dire vers midi⁹.

6. Il faut opter, selon une autre opinion¹⁰, pour un juste milieu au sujet des heures mentionnées par les évangélistes. Ainsi, la troisième heure chez Marc couvrirait l'espace entre 8 et 10 heures du matin et

5. Gennadios Scholarios, Περὶ τῆς ὥρας καθ' ἣν ἐσταυρώθη ὁ Δεσπότης ἡμῶν, in: Oeuvres Complètes de Georges Scholarios, éd. par Petit-Sideridis-Jugie, Paris 1928-36, vol. 3, p. 329.

6. Hieronymus, Tractatus in Ps, 77,2, Corpus Christianorum, Series Latina, éd. G. Morin, vol 78, p. 67.

7. Théophylacte, Enarratio in Evangelium Marci, PG 123,269.

8. Euthymios Zigabènos, Interpretatio Evangelii Marci, XLVI, PG 129,845. Cf. A. Mahoney, «A new Look at the 'third hour' of Mark 15,25», in CBQ 28 (1966), p. 292-299.

9. A. Wikenhauser, op. cit., p. 330. W. Grundmann, Die Geschichte Jesu Christi, Berlin 1961, p. 344, note 2.

10. P. Trembelas, Ἰπόμνημα εἰς τὸ κατὰ Ἰωάννην Εὐαγγέλιον, Athènes 1954, p. 661.

la sixième heure chez Jean l'espace entre 11 heures et midi. Par ailleurs, ayant lui-même conscience qu'il ne donne pas une heure précise («ayant des hésitations et des doutes» d'après Théophylacte), le 4^{me} évangéliste écrit: «c'était *environ* la sixième heure». Mais de ce point de vue également, il est à remarquer que l'espace de la troisième heure, au cours de laquelle, selon Marc, eut lieu la crucifixion, ne rencontre pas le début de la durée de la sixième heure de Jean au cours de laquelle la mise à mort de Jésus fut décidée par Pilate.

7. Il faut aussi considérer comme ayant échoué la tentative de C. Cowling, qui avait cherché à démontrer que le mot «heure» (ὥρα) du moins lorsqu'elle est située entre les chiffres 1-4, désigne la «garde» (φυλακή). Harmonisant ainsi les renseignements fournis par Marc et Jean Cowling interprète le texte de Mc 15,25: «c'était la troisième garde du jour» (par analogie avec les «gardes de nuit»)¹¹. Mais on peut se poser la question évidente: comment est-ce possible que le mot «heure» signifie «garde» du jour seulement dans 15,25 et que dans tous les autres endroits du texte de Marc ce même mot signifie normalement «heure» du jour? Très proche s'avère aussi l'opinion¹² selon laquelle Jean compte les heures de la journée à la manière d'aujourd'hui (p. ex. la sixième heure = 6 heures du matin), tandis que Marc note les heures selon le système d'alors. Mais une telle opinion ne trouve d'appui nulle part.

8. Il importe de faire remarquer, d'une part que Marc mentionne la crucifixion deux fois, l'une après l'autre, dans les versets 24 et 25, d'autre part que la «troisième heure» du v. 25 n'a pas son parallèle dans les évangiles de Matthieu et de Luc. Etant donné que ces deux Synoptiques reprennent toutes les autres indications chronologiques de Marc relatives aux événements de la crucifixion, l'absence du v. 25 pose problème. Selon J. Blinzler, la seule explication possible serait que le v. 25 manquait au texte de Marc que Matthieu et Luc avaient sous les yeux et qu'il y fut ajouté postérieurement¹³. Mais Blinzler avoue lui-même qu'il ne comprend pas bien le but recherché par celui qui aurait inséré postérieurement le verset en question.

Les remarques ci-dessus de l'exégète catholique sont justes, mais pas les conclusions qu'il en tire. Aux remarques de Blinzler ajoutons

11. C. Cowling, «Mark's use of ὥρα», in *Australian Biblical Review*, 5 (1956), p. 153-160.

12. Opinion citée par P. Trembelas, *Ἰπόμνημα εἰς τὸ κατὰ Μάρκον Εὐαγγέλιον*, Athènes 1951, p. 300.

13. J. Blinzler, *Der Prozess Jesu*, Regensburg 1960, p. 312.

encore celle-ci. Au verset 24 (qui précède immédiatement le verset en question) la crucifixion de Jésus est mentionnée par l'emploi d'un présent historique, selon l'habitude de Marc de raconter les événements de manière vivante en utilisant le présent historique. Mais peu après, le récit continue au présent historique également: «Et avec lui ils crucifient deux brigands» (v. 27). Entre ces deux présents historiques («ils crucifient») le verset 25 —«c' était la troisième heure quand ils le crucifièrent»— donne effectivement l'impression d'une insertion; d'autant plus que la crucifixion est déjà mentionnée au verset 24. Cette répétition du renseignement sur la crucifixion, donné de surcroît dans un autre temps verbal pose certes problème. Mais l'absence du v. 25 chez les autres Synoptiques n'a pas la force d'argument que Blinzler a voulu lui donner. En effet, tous les détails fournis par Marc ne sont pas toujours repris par les autres Synoptiques; mais cela ne nous permet pas de conclure qu'il s'agit d'insertions postérieures au texte de Marc. Le plus plausible dans le cas présent serait que les évangélistes Matthieu et Luc n'avaient pas repris le renseignement fourni par Marc 15,25: (a) soit parce qu'ils avaient voulu éviter une répétition; (b) soit parce qu'ils avaient jugé inexacte cette information; (c) soit pour une troisième raison que nous allons exposer dans la suite.

Mais il nous reste à répondre à la question: pourquoi Marc place-t-il la crucifixion à la troisième heure? L'opinion des anciens exégètes ecclésiastiques selon laquelle le signe initial Σ indiquant la sixième heure chez Mc 15,25 aurait été lu par les copistes comme étant le signe Γ , pose des difficultés à la lecture du texte de Marc. En effet, de l'endroit où il est dit «c' était la sixième heure (tel que devait être le texte de Marc d'après eux) jusqu'à l'endroit où est mentionné le commencement de l'obscurité à la sixième heure (v. 33) s'interposent plusieurs événements (crucifiement des deux brigands, railleries des passants, outrages des deux brigands). Dans ce cas, l'expression du v. 33 «quand il fut la sixième heure, l'obscurité se fit...» serait impossible, si l'évangéliste avait déjà écrit dans le v. 25: «c' était la sixième heure». Par conséquent, le texte initial de Marc ne devait pas différer du texte actuel.

Avant de donner une réponse quelconque à la question posée plus haut, les éléments suivants doivent être pris en considération: (a) Les gens de cette époque-là ne mesuraient pas le temps en se servant de nos horloges de précision d'aujourd'hui mais en évaluant la position du soleil ou bien en utilisant des horloges solaires. Par conséquent, nous ne devons pas chercher une grande exactitude dans les indications chronologiques

du Nouveau Testament, mais plutôt une fixation approximative des événements. Par ailleurs, les auteurs eux-mêmes, ayant conscience de cela, accompagnent la mention de l'heure par des expressions désignant l'approximation (par exemple *ὥσεί, περί, ὥς* etc). (b) En tout premier lieu, les évangélistes sont surtout des théologiens et des interprètes inspirés des événements importants de l'histoire de l'économie divine; ce n'est qu'en second lieu qu'ils s'intéressent à exposer ces événements de manière détaillée et selon un ordre chronologique précis. Enfin, (c) la pratique liturgique de l'Eglise où chaque évangéliste a rédigé son évangile ne devait pas être étrangère aux diverses indications chronologiques rencontrées dans son évangile.

Cette dernière remarque pourrait nous amener à la formulation de l'hypothèse suivante: il est probable que l'évangéliste Marc, en situant toutes les trois heures environ¹⁴ les événements survenus avant et après la crucifixion (chant du coq, matin, troisième, sixième, neuvième heures, soir), reflète la tradition liturgique de l'Eglise de Rome où son évangile fut rédigé selon l'opinion prédominante. Certes, faire remonter la représentation de la passion de Jésus à une époque aussi ancienne pose des difficultés; mais nous ne sommes pas tenus à entendre par là la pratique de l'Eglise telle qu'elle fut élaborée par la suite. Peut-être certaines heures de prière pour le jour de la commémoration de la Passion du Seigneur avaient-elles prévalu dans l'Eglise de Rome? Et nous savons que le temps liturgique ne coïncide pas nécessairement et toujours avec le temps réel de l'événement célébré.

Le fait que les autres Synoptiques n'ont pas repris le renseignement contenu dans Mc 15,25 trouverait-il son explication dans ce que cette information fut peut-être considérée comme étant liée à la tradition liturgique de l'Eglise à l'intérieur de la quelle l'évangile de Marc fut rédigé?

14. Cf. M.-J. Lagrange, *Evangile selon Saint Marc*, Paris, 1942, p. 429: «Marc semble avoir conçu un schéma allant de trois heures en trois heures, le matin (15,1), la troisième heure (15,25), la sixième heure (15,33), et la neuvième (15,34). On est donc autorisé à prendre ces chiffres comme approximatifs».